

LE FIGARO · fr

Mon Figaro

Qui veut la fin des fondations hospitalières ?



<http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2013/05/28/10001-20130528ARTFIG00480-qui-veut-la-fin-des-fondations-hospitalieres.php>

| Mis à jour le 28/05/2013 à 18:29

Georges Dominjon*, président de la Fondation franco-américaine Maréchal-Foch, dénonce l'idéologie des attaques contre les institutions hospitalières à gestion privée.

Par leur similarité et par la violence de leur contenu, deux rapports de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) - l'un définitif, l'autre provisoire (révélé par une députée ex-membre du Parti communiste) ont fait, au cours des dernières semaines, assez de bruit pour retenir l'attention des médias, provoquant aussitôt les répliques indignées des deux institutions attaquées: **l'Institut Pasteur**¹ et la Fondation Foch.

Ces protestations ne portent pas sur des sujets habituels de contrôles, légitimes et nécessaires dans un État de droit. Elles s'insurgent contre une mise en cause idéologique et subjective d'organismes qui ont fait leur preuve depuis longtemps.

Dans les deux cas, les réactions s'expliquent par le déni des règles d'administration des fondations - de statut privé rappelons-le - économes en moyens et soucieuses d'éviter des coûts bureaucratiques, recourant à la bonne volonté de leurs membres bénévoles.

Mais, ce qui est plus grave encore, c'est la véhémence avec laquelle ces rapports

écartent en réalité toute contradiction au fond et ignorent souvent, dans leur analyse, le droit, les conventions en vigueur, les normes comptables, voire les décisions de justice, pour imposer leur vision utilitariste et à courte vue d'une consommation immédiate des fonds confiés ou gérés par ces organismes, comme si ces derniers devaient sacrifier leurs obligations à long terme en matière de recherche et d'investissement.

Il s'agirait alors d'une idéologie de combat contre la gestion privée hospitalière, qui est une norme dans le monde qui nous entoure

Si l'Institut Pasteur poursuit remarquablement sa mission depuis plus de 150 ans, si l'hôpital Foch à Suresnes, généreuse création en 1929 sur dons privés américains et français, est devenu un établissement hospitalier réputé, innovant (greffes pulmonaires, neurochirurgie, urologie...) et performant d'Ile-de-France, c'est grâce à la patiente détermination de leurs personnels, des chercheurs et des médecins qui s'y dévouent et s'y illustrent par la qualité souvent internationale de leurs travaux, mais aussi de leurs administrateurs bénévoles et des donateurs qui leur font confiance.

Or, aujourd'hui, tout se passe comme si un esprit militant cherchait à mettre fin à un modèle de gestion largement répandu en France et à l'étranger dans le domaine de la recherche ou dans le secteur hospitalier, avec d'un côté un organisme propriétaire de l'établissement qu'il a fondé, responsable de son développement sur le long terme et garant de sa continuité, et, de l'autre, un organisme gestionnaire chargé de son fonctionnement.

Il s'agirait alors d'une idéologie de combat contre la gestion privée hospitalière, qui est une norme dans le monde qui nous entoure, et contre les déductions fiscales qui réglementent et accompagnent normalement la générosité des donateurs. Ce serait oublier que nos fondations françaises remplissent des fonctions indispensables et nombreuses, l'État ne pouvant pas tout faire. Elles

représentent souvent la part de créativité, d'innovation, de progrès, de service, de dévouement qui est en chacun de nous et que l'uniformité peut desservir.

L'Institut Pasteur et la Fondation Foch sont deux cibles de choix. S'agit-il d'un début de campagne pour éliminer une concurrence privée dans des activités d'intérêt général, parfois incomprise ou enviée par ses résultats, pour en venir à un système unifié du tout-public?

En 1947, la Fondation Foch avait déjà été victime d'une violente campagne de dénigrement orchestrée par le Parti communiste. Il avait fallu une déclaration ministérielle pour y mettre un terme, comme l'a raconté Justin Godart, notre fondateur, créateur de la Ligue contre le cancer dès 1919.

Moralité: il faut encourager les bonnes volontés qui font partie de nos vertus ancestrales, surtout quand elles innovent ; il faut aussi, à l'instar de la Cour des comptes dont les règles strictes de travail et de publication permettent de fournir aux Français des rapports utiles et indiscutables, veiller à mieux contrôler les publications de rapports et les soumettre à une collégialité.

Et surtout, espérons-le, «beaucoup de bruit pour rien».

**Président de chambre (h) à la Cour des comptes.*

La rédaction vous conseille :

[Un rapport met en cause la gestion de l'Institut Pasteur](#) 2

[Alice Dautry: «Tout l'argent collecté va à la recherche»](#) 3

Georges Dominjon

Liens:
1 <http://sante.lefigaro.fr/actualite/2013/05/02/20462-rapport-met-cause-gestion-linstitut-pasteur>